



# Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement

Distr. générale  
7 décembre 2009  
Français  
Original: anglais

---

## Conseil du commerce et du développement

### Groupe de travail du cadre stratégique et du budget-programme

#### Cinquante-cinquième session

Genève, 15-17 février 2010

Point 2 de l'ordre du jour provisoire

#### Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

### Ordre du jour provisoire annoté

#### I. Ordre du jour provisoire

1. Élection du bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux.
3. Examen de la mise en œuvre de la stratégie de communication et de la politique de publication de la CNUCED.
4. Ordre du jour provisoire de la cinquante-sixième session du Groupe de travail.
5. Questions diverses.
6. Adoption du rapport du Groupe de travail au Conseil du commerce et du développement.

#### II. Annotations

##### Point 1

##### Élection du bureau

1. En application du paragraphe 3 de l'article 64 du Règlement intérieur du Conseil du commerce et du développement, et conformément au cycle de roulement prévu pour l'élection du Président et du Vice-Président/Rapporteur, le Président du Groupe de travail à sa cinquante-cinquième session sera le représentant de l'un des États membres de la liste D et le Vice-Président/Rapporteur, celui d'un État membre de la liste A (Afrique).

**Point 2****Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux**

2. Le Groupe de travail sera invité à approuver l'ordre du jour provisoire de sa cinquante-cinquième session, reproduit dans la section I plus haut.

*Documentation*

TD/B/WP/218                      Ordre du jour provisoire annoté

**Point 3****Examen de la mise en œuvre de la stratégie de communication et de la politique de publication de la CNUCED**

3. À sa cinquante-sixième session, le Conseil du commerce et du développement a approuvé la stratégie de communication et la politique de publication de la CNUCED définies dans les documents TD/B/56/9 et TD/B/56/10, avec des modifications. Il a prié le secrétariat de lui rendre compte, chaque année, de la mise en œuvre de la stratégie de communication et de la politique de publication par l'intermédiaire du Groupe de travail. Pour ce faire, le Groupe de travail examinera un rapport du Secrétaire général de la CNUCED sur la mise en œuvre de la stratégie de communication et de la politique de publication, tiendra des discussions informelles sur la liste de publications prévues pour 2010, et examinera les résultats de l'enquête sur les publications parues en 2009, ainsi que les résultats de toute enquête approfondie réalisée auprès des lecteurs de certaines publications.

*Documentation*

TD/B/WP/219                      Rapport sur la mise en œuvre de la stratégie de communication et de la politique de publication de la CNUCED

TD/B/56/9/Rev.1                Stratégie de communication de la CNUCED

TD/B/56/10/Rev.1              Politique de publication de la CNUCED

**Point 4****Ordre du jour provisoire de la cinquante-sixième session du Groupe de travail**

4. Le secrétariat soumettra, au cours de la session, un projet d'ordre du jour provisoire de la cinquante-sixième session du Groupe de travail.

**Point 5****Questions diverses****Point 6****Adoption du rapport du Groupe de travail au Conseil du commerce et du développement**

5. Le rapport sur la cinquante-cinquième session du Groupe de travail sera soumis au Conseil du commerce et du développement.